



Photo de Raimond K... sur Unsplash

# RECONNAISSANCE DE LA DIVERSITÉ RELIGIEUSE 20 ANS APRÈS LA NOUVELLE CONSTITUTION VAUDOISE

Journées d'études, 11 - 12 décembre 2023

Université de Lausanne  
Bâtiment Anthropole  
Quartier Chamberonne

Participation gratuite  
Inscriptions obligatoires  
par email à [issr@unil.ch](mailto:issr@unil.ch)

Il y a 20 ans entré en vigueur la nouvelle Constitution du Canton de Vaud, totalement revue par une Assemblée constituante. Une des révisions majeures concerne la prise en compte de la diversité religieuse de la population. N'étant désormais plus une Église d'Etat, l'Église réformée du Canton est reconnue comme institution de droit public au même titre que la Fédération ecclésiastique catholique romaine du Canton de Vaud. La Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud est reconnue constitutionnellement comme institution d'intérêt public.

Ces journées d'études, composées d'une table ronde organisée par la Direction des affaires religieuses de la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) avec le Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC), et d'un colloque académique, sont l'occasion de revenir sur ces changements dans le panorama mouvant du religieux dans le canton, et plus largement en Europe, en croisant différentes perspectives civiles, religieuses et scientifiques.

*Unil*

UNIL | Université de Lausanne

Faculté de théologie  
et de sciences des religions

*Unil*

UNIL | Université de Lausanne

Institut de sciences sociales  
des religions

*Unil*

UNIL | Université de Lausanne

Centre interdisciplinaire  
en histoire et sciences  
des religions



CIC —

CENTRE INTERCANTONAL  
D'INFORMATION  
SUR LES CROYANCES

**Lundi 11 décembre 2023**

**Anthropole Salle 2064**

18h00 Table ronde organisée par la **Direction des affaires religieuses (DAR) avec le Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC)**

**Vingt ans après : comment la Constitution vaudoise a changé les relations entre l'Etat, les Eglises et les communautés religieuses ?**

Avec :

- **Christelle Luisier Brodard**, Présidente du Conseil d'Etat et Cheffe du département en charge des affaires religieuses
- **Vincent Guyaz**, Vice-président du Conseil synodal de l'EERV
- **Marie-Denise Schaller**, Présidente de la FEDEC-VD
- **Elie Elkaim**, Président de la CILV
- **Philippe Gonzalez**, Maître d'enseignement et de recherche en SSP (UNIL) et coresponsable de la formation CORPES

**Modération : François Bellanger**, Président du conseil de fondation du CIC, avocat, professeur à l'Université de Genève

19h45 Apéritif

**Mardi 12 décembre 2023**

**Anthropole Salle 2044**

09h15 Conférence d'ouverture du colloque académique :  
**Reconnaissance religieuse, démocratie et citoyenneté**

**Prof. Matteo Gianni**, Université de Genève

10h00 **Les modèles de reconnaissance en discussion**

**Perspective institutionnelle, le cas de la Suisse**

Dr. Christophe Monnot, Université de Strasbourg

Jeremy Senn, doctorant FNS, Université de Lausanne

**Perspective administrations publiques, le cas de la France**

Dr. Sabrina Pastorelli, CNRS

**Perspective légale, le cas de la Belgique**

Prof. David Koussens, Université de Sherbrooke

**Perspective urbaine, le cas de l'Italie**

Dr. Luca Bossi, Université de Turin

**Perspective gouvernance, le cas de l'Allemagne de l'est**

Prof. Irene Becci, Université de Lausanne

11h45 **Synthèse et conclusion**